



Paris, le 12 décembre 2022.

CONSEIL D'ADMINISTRATION en VISIO :

Lundi 12 décembre

09h30-12h30

Personnes présentes :

- Anne MAZE (Occitanie), Françoise CUNIN (Grand Est), Dominique DUMESTE (Sud PACA), Jérémy CHESNEAU (Bretagne), Sandrine DESCRULHES et Adeline CASTELLINO (AURA), Michel Thomas et Laurie GRAUMANN (IdF), Sylvie Le VRAUX (Membre associée), Sylvie SCHREIBER (Nouvelle Aquitaine), Didier SENAT (Corse), Nicolas SORNAT (Nouvelle Aquitaine), Adeline RIVOLLIER (Hauts de France)
- Invité-es : Antonin MÉRIEUX, Oriane THIBEAU SUTRE

Personnes représentées : aucune

Personnes excusées : Louiza BOUREZAK (Occitanie)

Personnes absentes : Cyril JUY (GE)

Soit 13 présents sur 15 administrateurs : le quorum est atteint

14h00-16h30 ; prolongation jusqu'à 17h30

Personnes présentes :

- Anne MAZE (Occitanie), Françoise CUNIN (Grand Est), Dominique DUMESTE (Sud PACA), Jérémy CHESNEAU (Bretagne), Sandrine DESCRULHES (AURA), Laurie GRAUMANN (IdF), Sylvie LEVRAUX (Membre associée), Sylvie SCHREIBER (Nouvelle Aquitaine), Didier SENAT (Corse), Nicolas SORNAT (Nouvelle Aquitaine)
- Invité-es : Antonin Mérieux, Oriane Thibeau Sutre

Personnes excusées : Michel Thomas (l'après-midi), Louiza BOUREZAK (Occitanie), Adeline RIVOLLIER (H d F), Adeline CASTELLINO (AURA) pour l'après-midi

Personnes absentes : Cyril JUY (GE)

Pouvoirs : Laurie GRAUMANN représente Michel Thomas pour le CA de 14h-16h30 partie à 16h45

Anne Mazé représente [Adeline Castellino](#) pour le CA de 14h à 16h30 partie à 17h

Soit 10 présents + 2 pouvoirs sur 15 administrateurs : le quorum est atteint

Secrétaires de séance : Dominique Dumeste et Anne Mazé

Pensez à demander heures de départ :

- Laurie absente de 10h à 11h
- Adeline C absente après-midi
- Michel T absent après midi
- Louiza B absente la journée, viendra peut-être l'après-midi
- Cyril absent la journée

ORDRE DU JOUR 12 décembre 2022

ACCUEIL 9h30

A. VIE ASSOCIATIVE ALF nationale 09h45-10h00

1. Relecture en vue d'une Validation :

- [P.V](#) 21 janvier 2022

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0
Décision : VALIDE à l'unanimité

- [P.V](#) 31 janvier 2022

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0
Décision : VALIDE à l'unanimité

- [P.V](#) 7 Mars 2022

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0
Décision : VALIDE à l'unanimité

- [P.V](#) 10 Octobre 2022

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0
Décision : VALIDE à l'unanimité

2. Lieu et organisation de l'AG 2023 (11h25-12h30)

Rilleux-la-Pape qui jouxte Lyon... confirmation réservation d'une salle le 25/03/23.

Présence des salariés : Oriane et Antonin se déplacent. On demande aussi à Hillary d'être présente.

Présence des administrateurs

Seront Absents : Sandrine D, Dominique D,

Tous les administrateurs n'ayant pas la réponse à cette question :

- D'ici la première semaine de janvier, chaque membre s'organise pour savoir s'il sera présent

Selon les réponses... : une réservation collective pour l'hébergement sera envisagée

Merci de remplir le tableau des présences afin que l'on puisse étudier les meilleures solutions d'hébergement.

Programme AG ;

- à quelle date on annonce le programme ? après le CA du 30 janvier, publié la première semaine de février.

Proposition de programme et de thématiques :

→ Proposition retenue

Accueil : 10 heures ;

AG ordinaire vers 11h pour le vote des rapports, les élections

AG extraordinaire à 14h avec débat et vote sur le label ;

Rappel statuts à propos de l'AGE :

quorum pour l'AG extraordinaire : ¼ des membres et accord de 75 % des participants. Si quorum pas atteint, proposition dans un délai de 15 jrs et pas de quorum.

3. **Renouvellement CA et Bureau** (11h-11h25)

Fin de mandat pour plusieurs membres : Schreiber Sylvie, Dumeste Dominique, Levraux Sylvie.

Les départs/changements :

- Adeline Castellino pourrait quitter son poste de ludothécaire en AURA en cours d'année. Par conséquent elle démissionnera de ses fonctions à l'ALF (CA nationale & régionale) mais il lui sera peut-être possible d'être élue comme membre associé.
- Sylvie Le Vraux ne souhaite pas renouveler son mandat de membre associé
- Sylvie Schreiber et Dominique Dumeste souhaitent renouveler leur mandat
- Adeline Rivollier et Françoise Cunin souhaitent quitter leur fonction au Bureau mais restent au CA.

Sont candidats au Bureau : Michel T et Anne M = il manque au moins 1 personne, le bureau peut être constitué de 6 personnes maximum. On a besoin à la fois d'investissement et d'idées.

Les régions ALF sans poste pourvus sont : la Normandie (1) et bientôt un des postes de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Les régions sans ALF ou en sommeil sans poste pourvus sont : Bourgogne-Franche-Comté (2), Pays de la Loire (1), Centre-Val-de-Loire (1)

→ Soit 5 postes

B. GESTION SOCIALE R.H et ORGANISATION 10h00-10h30

1. **Entretiens salariés suite restructuration**

2. **Schéma de délégation + conventions** pour chaque salarié

3. **Charte télétravail + Avenant télétravail** pour chaque salarié

Modalités prise en charge indemnité Télétravail : *Le Boss (Bulletin Officiel de la Sécurité sociale) a apporté une précision : Le forfait peut être établi sur une base journalière de **2,50 € par jour télétravaillé, avec exonération de charges sociales.** Une limite de 55 € par mois est tout de même fixée (soit 22 jours de télétravail maximum par mois).*

Si l'on suit cette recommandation (qui n'est pas une obligation), cela équivaut à 980 € pour l'année si les avenants sont validés.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Décision : VALIDE à l'unanimité

4. DUERP 2022 : conclusions à court et moyen termes

le DUERP a été réalisé en collaboration avec la FNEPE puisque cela concerne également les locaux. Il sera révisé en 2024.

En 2022, l'équipement informatique des salariés a été complété par l'achat de souris ergonomiques.

Pour 2023, l'achat de sièges ergonomiques est prévu au budget.

Un processus de tri et de rangement est en cours afin de dégager les espaces de travail encombrés. Une fois les locaux rangés et libérés, ils seront plus agréables pour tou-tes !

5. Formation des salariés

- a. Antonin Mérieux a validé son master en juin 2022
- b. Formation Excel Hillary Mabetomoka en septembre (coût = prise en charge totale par OPCO)
- c. Formation Oriane Thibeau Sutre et Hillary Mabetomoka en comptabilité en novembre (coût = prise en charge totale par OPCO)
- d. Formation Oriane Thibeau Sutre : sujet à réfléchir (Type + calendrier + financement)

Oriane Thibeau Sutre a besoin d'être formée, elle a donc orienté ses recherches de formations vers le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire et trouvé 2 jours par mois sur 2 ans.

Cette formation est constituée de plusieurs blocs thématiques et peut remplacer, en partie, un Diagnostic Local d'Accompagnement pour une association nationale ; Coût : totalement pris en charge par Uniformation sauf environ 1 000 € ; [ERTS Olivet \(vers Orléans\)](#) .

Cette formation nécessite un investissement de temps de travail personnel mais valide une certification, qui est bien recherchée sur le marché du travail de l'ESS. La clôture des dossiers et les admissions sont prévus en mars après une sélection à partir de janvier. Le Bureau a donné son accord.

C. GESTION FINANCIÈRE ASSOCIATION 10h30-11h25

1. Informations changement cabinet expert comptable :

De nombreuses raisons nous ont conduit à prendre la décision de ne pas renouveler notre lettre de mission avec le cabinet comptable EGEX. Pour être dans les temps et limiter les pertes financières, nous avons respecté les clauses du contrat qui nous liait avec Egex fin novembre. Mireille Le Corre et son équipe vont poursuivre leur travail jusqu'à la clôture de notre bilan pour notre AG du 25 mars 2023. La surfacturation de leurs honoraires s'élèvent à 1 500 € (25% des honoraires annuels).

Dans le même temps, nous avons prospecté pour trouver une solution plus adaptée à nos besoins : secteur associatif, pratique de la convention ÉCLAT et simplification des procédures afin d'arriver à un fonctionnement plus fluide, plus efficient et par conséquent plus proche de la réalité.

Nous avons sélectionné l'entreprise "[Clémentine](#)" qui nous propose pour les services suivants :

- Fonctionnement : en ligne, on procède au pointage bancaire et eux vérifient ; mais ils ne font pas le pointage ni la justification de comptes de tiers. Le conseil est illimité. En 2025, on devra passer par des plateformes de facturation (style Chorus).

- Connexion compte bancaire
- Gestion relance
- Gestion Chorus Pro
- Grand livre

Tarif comptabilité : 180 €/mois : 2 145 € environ

Tarif réalisation payes : (36 €x3)x12 = 1 296 € environ

Total 2023 : 3 441 € / an (contre 7 000 € pour EGEX en 2021)

mise à disposition du logiciel = 18 €/mois x 12 = 216 € offert en 2023

2. Situation financière

Suivi des dépenses 2022, à l'aide du Plan de trésorerie réalisé par Oriane Thibeau Sutre dès son arrivée en juillet. Le bilan s'annonce positif.

Pour info, Anne Jacopé va venir aider bénévolement (hébergement et trajet pris en charge ALF) du 25 au 28 janvier pour clôturer les comptes.

Commentaires ébauche budget 2023

Modification par rapport à l'inflation (ex immobilier, Navigo...)

On a un troisième poste FONJEP ! 7 107 € ;

Actuellement, on a un excédent prévisionnel de 3 000 €

Oriane a-t-elle intégré un minimum d'augmentation de 1% au-delà des obligations conventionnelles ? Non, mais elle le fera pour le CA de janvier.

Les entretiens réalisés ont été cadrés mais ne sont pas encore compatibles avec la réforme de 2022 ; besoin d'affiner avec Nicolas Sornat et Oriane Thibeau Sutre les conséquences en matière de rémunération et de mener des entretiens.

- 10h30 = Débat sur la prime de partage de valeur.
- Anne Mazé demande à Antonin Mérieux et Oriane Thibeau Sutre de quitter la réunion.

Possibilité d'utilisation de la prime de partage de la valeur, voici les critères :

- La prime doit être versée entre le 01/07/2022 et le 31/12/2023
- 3 000 € maxi pour être exonéré si pas d'accord d'intéressement
- 6 000 € si accord d'intéressement ou accord de participation
- Plafond prime année 2022 : 6 000 € en comptant la prime du début d'année (Loi Macron) ; à vérifier avec Hexopée (c'est déjà fait pour AVAG)
- Si versement en plusieurs fois, maxi un versement par trimestre
- Rappel : cette prime n'annule pas ou ne remplace ni les primes d'usage ni les augmentations de salaire (13^{ème} mois, primes contractuelles...)
- Attention aux salaires supérieurs à 5 000 € Brut, la CSG CRDS s'applique et la prime n'est pas défiscalisée au niveau de l'imposition sur le revenu.

Possibilité de ne sélectionner que certains salariés en fonction de leur salaire (seuil maximal pour recevoir la prime). Pas de possibilité d'exclure un(e) salarié(e) de la prime.

Le sujet sera remis à l'ordre du jour la date limite de paiement et lorsque que le bilan financier 2022 sera validé ainsi que le budget 2023.

- 11h25 Oriane Thibeau Sutre et Antonin Mérieux nous rejoignent! pour enchaîner sur le sujet de l'AG

D. TRAVAUX DES COMMISSIONS 14h00-16h30 Prolongement de ce temps jusqu'à 17h30 (Laurie nous quitte vers 17h45 et Anne vers 17h)

Label suite CA d'Octobre

Suite à la consultation du CA, la commission Label va se réunir pour préparer le document qui sera présenté au vote de l'AGE du 25/03/23.

E. INGÉNIERIE de FORMATION : /

F. GESTION FONCTIONNEMENT/ADMINISTRATION : /

G. INGÉNIERIE D'OUTILS : /

H. PLAIDOYER et COMMUNICAT° EXTÉRIEURE, VIE ASSOCIATIVE RÉSEAU : /

Fait à Paris, le 10 janvier 2023,

La présidente,
Anne Mazé.



La secrétaire,
Adeline Rivollier.